

Idéologies linguistiques en mutation ? Le *hirak* algérien : ses discours, ses pratiques

Dalila Morsly

Numéro 13-14, printemps–automne 2021

Langues et idéologies au Maghreb

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092743ar>

DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/19260>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morsly, D. (2021). Idéologies linguistiques en mutation ? Le *hirak* algérien : ses discours, ses pratiques. *Circula*, (13-14), 15–28.
<https://doi.org/10.17118/11143/19260>

© Dalila Morsly, 2022



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



TITRE: IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES EN MUTATION ? LE *HIRAK* ALGÉRIEN : SES DISCOURS, SES PRATIQUES

AUTEUR: DALILA MORSLY, UNIVERSITÉ D'ANGERS

REVUE: *CIRCULA*, NUMÉROS 13-14 : *LANGUES ET IDÉOLOGIES AU MAGHREB*

DIRECTEUR: FOUED LAROSSI, UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

ÉDITEUR: LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHEBROOKE

ANNÉE: 2021

PAGES: 15 - 28

ISSN: 2369-6761

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/19260](http://hdl.handle.net/11143/19260)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/19260](https://doi.org/10.17118/11143/19260)

Idéologies linguistiques en mutation ? Le *hirak* algérien : ses discours, ses pratiques

Dalila Morsly, Université d'Angers

dal.morsly@wanadoo.fr

1. Introduction : le *hirak* ?

Le 22 février 2019, les Algériens sortent par millions à travers tout le pays pour manifester leur désaccord contre la candidature du Président Bouteflika à un cinquième mandat. Les manifestations se renouvellent tous les mardis et tous les vendredis. Elles sont suspendues en mars 2020, sur décision des contestataires eux-mêmes, en raison de l'apparition du coronavirus. Elles reprennent à l'occasion de l'anniversaire en février 2021 de ce puissant mouvement de révolte qui a pris le nom de *hirak*, mot arabe utilisé aussi sous cette forme dans les productions en français. *Hirak* qui signifie littéralement « mouvement » fonctionne, dans ce contexte, comme un équivalent de révolution.

Champ d'élaboration d'une revendication politique qui exige le départ du système en place et l'émergence d'un « état civil et non militaire » fondé sur des principes démocratiques, le *hirak* est aussi un espace de pratiques linguistiques plurielles qui retient nécessairement l'intérêt du, de la – en l'occurrence – sociolinguiste. La question linguistique surgit aussi dans différents contextes où des controverses autour de la situation sociolinguistique du pays s'instaurent, où des représentations au sujet des langues se négocient.

Ce travail se propose trois étapes de réflexion et d'analyse.

La première tente de retracer le cheminement historique du pays qui a généré des idéologies linguistiques qui ont non seulement marqué les pratiques, mais aussi déterminé un cadre de références pour la définition des groupes linguistiques. Dans les seconde et troisième parties, on essaiera de voir si et la manière dont les représentations et pratiques linguistiques des locuteurs/scripteurs contestataires du *hirak* annoncent ou amorcent un tournant dans les idéologies linguistiques jusqu'ici dominantes.

2. Des idéologies politiques aux idéologies linguistiques

La question linguistique est, durant l'occupation française (1830-1962), un des axes autour duquel se construit l'idéologie coloniale. La langue française est définie comme « le grand moyen d'assimilation » (Mélia, 1919 : 35), comme une arme nécessaire qui conditionne le succès de la conquête :

(...) elle marchera avec nos soldats, et lorsqu'ils auront vaincu, elle assurera et affermira les résultats de la victoire, car la langue reste le plus sûr instrument de colonisation. Quand la langue recule dans une colonie, la métropole elle-même semble reculer à l'horizon... (Trollet, 1896)

Personnel administratif, conseillers, interprètes, écrivains, professeurs... tous contribuent à forger le corps des représentations approprié au programme de francisation qui va concerner les différents appareils idéologiques de la colonie et justifier le choix du français comme langue d'enseignement dans le système scolaire. Leurs discours sur la clarté de la langue française, développés en France par les grammairiens depuis le XVI^e siècle, sont réinvestis pour idéaliser cette langue et stigmatiser *a contrario* la langue arabe qui est désignée non pas comme une *langue* mais comme un *idiome*, terme, qui, en contexte colonial, sert à péjorer ou minorer les langues des colonisés comme cela apparaît très clairement dans le rapport présenté le 6 juin 1794 par Grégoire à La Convention : « (...) les nègres de nos colonies, dont vous avez fait des hommes, ont une espèce d'idiome pauvre comme celui des Hottentots (...). » La langue française doit alors s'imposer, c'est-à-dire être imposée :

Habituer les jeunes arabes à penser et à s'exprimer dans la claire et harmonieuse langue française ; et autant que possible remplacer par notre langue leur idiome trouble et discordant, c'est certainement un des plus puissants moyens d'assimilation. (Sarrauton, 1891 : 11)

L'appareil scolaire est le lieu où s'expérimente, de façon privilégiée, la mise en œuvre d'une francisation des savoirs qui entraîne, sur le long terme la ruine du système éducatif précolonial (écoles coraniques, écoles de zouïas...) et le « délabrement de la sphère culturelle algérienne ». (Djeghloul, 1988 : 7)

Ce clivage entre formation en français et formation en arabe inaugure une opposition, un conflit que l'idéologie nationaliste de l'après-indépendance va, paradoxalement, renforcer. La mise en œuvre d'une politique linguistique de promotion de la langue arabe définie d'abord comme unique langue nationale et officielle, ainsi que la planification de l'arabisation dans les différentes institutions et, bien sûr, dans l'ensemble du système d'enseignement, s'effectuent progressivement et parallèlement au maintien de la langue française comme langue seconde, officiellement dénommée « langue étrangère ». Le français assure en réalité l'accès aux formations qui garantissent promotion sociale et professionnelle ; il est présent, aux côtés de l'arabe, dans le fonctionnement des institutions, dans les affichages publics, etc. Ce qui fait dire à Dourari que le français « peut prétendre à une

certaine co-officialité de fait » (Douari, 2004 : 8). Cette démarche instaure, en réalité, un bilinguisme institutionnel qui n'est pas reconnu ni nommé en tant que tel.

Ces choix de politique et de planification linguistiques consolident la fracture entre parcours scolaires et de formation en arabe et parcours scolaires et de formation en français. Ils favorisent la fabrication de deux archétypes d'intellectuels que l'on nomme les « francisants » et les « arabisants ».

Francisant et arabisant sont des termes polysémiques qui peuvent caractériser une personne qui se consacre à l'étude des langues, littératures, cultures et civilisations arabes ou françaises. Ils peuvent aussi, selon certains dictionnaires¹, prendre des connotations affectives pour désigner des personnes qui manifestent un goût ou une inclination pour les pays de « langue et culture arabes ».

Arabisant a par ailleurs une histoire liée au contexte colonial². Il désigne alors le plus souvent des spécialistes dont l'arabe est à la fois langue d'étude, de formation et de travail. Il s'agit d'interprètes militaires ou civils, d'administrateurs civils chargés des « affaires arabes », de professeurs qui assurent la mise en place du système d'enseignement. Tous ces « arabisants » mettent leurs compétences linguistiques en arabe au service de la colonisation : ils participent à la création et à la gestion des institutions coloniales. Dans son travail significativement intitulé *Les arabisants et la France coloniale*, Messaoudi les définit comme « (...) des auteurs possédant une compétence linguistique et qui ont prétendu rendre compte des réalités passées et présentes des sociétés arabes et de leurs imaginaires. » (Messaoudi, 2015 : 17)

La reprise, en situation postcoloniale, du couple francisant/arabisant peut paraître surprenante. On retrouve pourtant les deux mots dans nombre de discours, aussi bien scientifiques que courants.

Dans le discours scientifique, en sciences sociales par exemple, les deux termes semblent pertinents pour rendre compte des deux parcours de formation qui découlent à la fois de l'héritage colonial et de la politique linguistique décidée et mise en œuvre après l'indépendance. On rappellera, à titre d'exemple, l'importante enquête que le sociologue Bouzida (1976) réalise dans les années 70 sur l'idéologie des instituteurs. Bouzida retient, parmi les facteurs susceptibles de déterminer ou d'expliquer l'idéologie des instituteurs, celui de la langue. Les enseignants sont classés en deux catégories, les arabisants et les francisants, à partir de la première langue qu'ils ont parlée, de la ou des langues qu'ils pratiquent dans l'environnement familial, de la langue dans laquelle ils ont été scolarisés et, enfin de la langue qu'ils enseignent.

1. V. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) en ligne.

2. Dans un billet intitulé « Du mésusage du terme arabisant », un chroniqueur du journal marocain en ligne *Yabiladi* (mars 2020) fait part d'un incident qui s'est produit au Lycée français de Rabat. Une note a informé les enseignants qu'une collègue *arabisante* était atteinte de coronavirus. Étonné, le chroniqueur rappelle que le mot « *arabisant* » est intimement lié à la conquête coloniale française et qu'il est « facile d'appréhender ce que ce terme charrie comme symbolique dans le contexte d'une école française au Maroc. »

<https://www.yabiladi.com/articles/details/98818/mesusage-terme-arabisant-sein-ecoles.html> (page consultée en février 2021).

Dourari s'approprié cette terminologie dans les analyses qu'il consacre aux malaises de la société algérienne, mais il prend la précaution de les redéfinir et adjoint au paradigme arabisant/francisant le terme de « berbérisant » (Dourari, 2003 : 15). Proposons, pour éviter de fréquentes confusions, l'emploi de francisant, arabisant, berbérisant pour désigner successivement les utilisateurs des langues correspondantes comme langues de spécialisation.

Ces dénominations permettent de conceptualiser des réalités socioculturelles et langagières héritées de l'histoire et génératrices d'inégalités. Elles fonctionnent comme un support, un point de cristallisation pour l'expression conflictuelle des idéologies politiques et linguistiques qui se répandent aussi dans le discours courant.

Grandguillaume explique que les enjeux de ces termes sont, avec l'arabisation, d'ordre idéologique, mais aussi, ajoute-t-il, d'ordre économique : « (...) il s'agissait pour les arabisants de prendre les places occupées par les francisants, au besoin en créant chez eux une mauvaise conscience fondée sur le lien langue française/France/colonisateur. » (Grandguillaume, 2003 : 75)

Il faudrait ajouter qu'il s'agit aussi pour les francisants de conserver les positions de force acquises pendant cette période de transition historique que constitue le passage de la colonisation à l'indépendance. Dourari explique de façon imaginée qu'en Algérie « l'arabe scolaire et le français [...] se livrent une guerre sans merci » (Dourari, 2004 : 8), mais que « [...] sous l'apparence d'une guerre linguistique se profile une lutte des élites pour sauvegarder ou améliorer leur statut dans l'administration et pour le contrôle du pouvoir. » (Dourari, 2004 : 9) Ce clivage linguistico-idéologique se traduit par l'utilisation d'anathèmes : « baathiste » ou « islamiste » pour les arabisants, « laïques », « communistes » et surtout « hizbfrança »³ pour les francisants. (Dourari, 2004 : 15)

L'arabe dont il est question ici représente la variété que Dourari nomme « arabe scolaire » et que d'autres sociolinguistes algériens nomment fusha, arabe standard, arabe institutionnel, arabe officiel, etc. Elle se distingue de la variété parlée par la majorité de la population en tant que langue première ou langue véhiculaire : l'arabe algérien, derja. Derja fait figure d'impensé des politiques linguistiques : elle ne fait pas partie des cursus scolaires et n'est pas mentionnée dans le discours national officiel. Ceci a été le cas pendant longtemps pour la langue tamazight. La minorisation/péjoration des langues parlées – commune jusqu'ici à la plupart des pays arabophones – est trop connue pour que l'on insiste davantage. Dans le contexte de l'Algérie, cette représentation négative a été accentuée par le fait que l'arabe parlé ou derja et le berbère ou tamazight ont été introduits dans l'enseignement colonial et fait l'objet de nombreuses enquêtes, recherches et publications (manuels, grammaires, dictionnaires, travaux universitaires, etc.). Cet intérêt pour les variétés parlées, et donc non prestigieuses est dénoncé du temps de la colonisation, mais aussi après l'indépendance,

3. V. Morsly, Dalila, 2011, « Hizbfrança ou les enjeux d'un anathème », *Le français dans le monde* (FDLM) : L'expression *Hizbfrança* qui signifie, littéralement, « parti de la France » est une expression témoin du débat linguistique qui oppose, en Algérie, les arabisants (formés en arabe) et les francisants (formés en français). Dans ce contexte, hizbfrança fonctionne comme un anathème ou une insulte, lancé par les arabisants contre les francisants.

comme une stratégie visant à créer de la division au sein du peuple algérien et, surtout, à délégitimer le choix de l'arabe standard comme langue nationale et officielle.

Le puissant et long mouvement de revendications qui naît dans les années 80 pour exiger la reconnaissance de la langue tamazight comme langue nationale et officielle « au même titre que la langue arabe » finit par aboutir. Le statut de langue nationale puis de langue officielle est reconnu et formellement mentionné dans la Constitution ; des enseignements de tamazight sont introduits aux différents niveaux de la formation scolaire et universitaire ; des instituts de recherches et de promotion de cette langue sont créés. Tamazight s'inscrit dans l'environnement urbain surtout au niveau des enseignes à caractère officiel, mais pas ou peu dans d'autres secteurs institutionnels (administration, justice, économie, etc.) Il faut signaler, enfin, qu'en dépit de ce nouveau statut, national et officiel, obtenu par des années de pression, l'idéologie nationaliste, tapie dans les arcanes du pouvoir et de ses relais dans la société, continue d'exploiter la langue et la culture amazighes comme armes de division politique.

3. Hirak et représentations linguistiques

Comme l'ont souligné plusieurs observateurs – chercheurs ou journalistes –, les acteurs du *hirak* représentent pour leur grande majorité les jeunes générations du pays. Ces jeunes générations se sont éloignées, de façon générale, de la politique officielle complètement décrédibilisée à leurs yeux. Elles parlent et écrivent l'arabe officiel ou standard puisque leur scolarisation et leur formation s'effectuent dans cette variété. Les discours de culpabilisation qui ont pu affecter leurs aînés qui n'avaient pas ou, peu, la maîtrise de cette variété, ont peu de prise sur eux, sur leurs représentations ou attitudes sociolinguistiques. Enfin, la fréquentation massive et assidue des réseaux sociaux les initie et les habitue à d'autres imaginaires, idéologies et pratiques linguistiques.

Cette évolution historique et sociétale qui hérite, en outre, des luttes pour une société démocratique menées par les générations précédentes, se traduit-elle au niveau des représentations linguistiques ? L'analyse de deux extraits d'interactions se déroulant dans deux situations différentes pendant les journées du *hirak* apporte des pistes de réponses dans la mesure où des postures et discours métalinguistiques ou épilinguistiques y émergent de façon incidente.

3.1. Première interaction

Elle se présente sous la forme d'une séquence brève qui a été filmée et diffusée sur Internet. Elle fait, comme on dit, le *buzz* sur les réseaux sociaux et dans tous les médias algériens. Elle marque un moment et un événement qui resteront inscrits dans l'histoire et la mémoire collective du *hirak*.

La scène se déroule le soir où le Président poussé à la démission depuis plusieurs jours par les manifestants se résout à quitter le pouvoir. Une journaliste – non algérienne – qui travaille pour une chaîne de télévision de langue arabe dont le siège se trouve à Abu Dhabi réalise un reportage sur cette démission. Elle décrit pour les téléspectateurs ce qu'elle pense être la joie de la population, heureuse, selon elle, du départ du Président quand un jeune algérois entre soudainement dans le champ de la caméra en clamant :

[mâkanchmenha/mânachmetqan3in gâ3itik bhadtaRyîr/na7awpionu3awdu darupionwa-7daxor/yetna7aw gâ3/yetna7aw gâ3]

« C'est faux, c'est faux, nous ne sommes pas satisfaits du tout de ce changement, ils ont enlevé un pion et ont remis un autre pion, ils dégageront tous, ils dégageront tous... ».

La journaliste, médusée et prise de court, car elle est en direct, lui tend le micro en lui demandant de parler en arabe :

[3arbiya 3arbiya]

« En arabe, en arabe... »

Le jeune, qui s'exprime en derja algérienne, répond :

[mana3rafch l 3arbiya/hadihiya l 3arbiya nta3na]

« Je ne sais pas l'arabe, c'est ça, notre arabe ! »

Ce court échange met en évidence un conflit entre les deux intervenants qui se situe au niveau des représentations des variétés d'arabe.

La demande – quelque peu injonctive – [3arbiya 3arbiya] témoigne d'une conception à la fois « variationniste » et hiérarchisée de la langue arabe. Dans les représentations de la journaliste, l'arabe parlé par le jeune ne convient pas à la situation médiatique qu'elle est censée gérer ; à moins que, pour elle, la derja algérienne ne soit pas de l'arabe. On a bien là, une représentation normative de ce qu'est ou doit être la langue arabe ou une représentation stigmatisante de la derja algérienne.

Le jeune qui répond par une boutade dans laquelle il oppose [l 3arbiya] à [l 3arbiya nta3na] et exprime une distance à l'égard de la variété médiatique ou, en tout cas, de la variété exigée par la

journaliste : [*ma na3rafch l 3arbiya*], « Je ne sais pas l'arabe... » Il affirme, à l'inverse, une appropriation positive, à la fois identitaire et affective, de l'arabe algérien, signalée par la préposition [*nta3*] « de/à » qui indique la possession et qui est, de plus, suivie du pronom suffixe [-na] : « nous ». Cette réplique connaît un succès fou en Algérie de même que le fameux [*yetna7aw gâ3*], « ils dégageront tous », qui devient le slogan favori des manifestants.

3.2. Seconde interaction

Les militants du *hirak* organisent, en plus des marches, des débats ouverts à qui veut bien y participer. Ces débats se déroulent dans la rue et dans différents quartiers d'Alger⁴. L'objectif est de retrouver la liberté de parler, de l'exercer et d'échanger sur toutes les questions susceptibles de faire avancer la mobilisation. Les débats qui se tiennent sur les marches du Théâtre National rencontrent un succès réel. La gestion du débat est confiée à des animateurs et animatrices qui se relaient et les échanges sont filmés par Berbère TV⁵. L'extrait analysé ci-dessous est un fragment prélevé dans l'interaction qui se déroule dans l'une de ces séances. Il s'ouvre sur l'intervention d'une participante se présentant comme la porte-parole des utilisateurs de Facebook qui demandent que les échanges s'effectuent en derja.

L'animatrice prend la parole. Elle parle essentiellement en derja, tout en insérant dans son discours des emprunts lexicaux ou syntagmatiques au français. La langue française est désignée par le mot français⁶ et non par l'équivalent en derja, [*fransawiya*] ou [*fransisa*]. Sont insérées aussi des formules qui soulignent son propos, et lui donnent une plus grande efficacité argumentative, comme « non, mais c'est vrai... » Elle tente d'éviter que le débat ne se polarise sur le conflit linguistique. Son argumentaire s'articule autour de deux points.

Le premier affirme le respect de la liberté de chacun de s'exprimer dans la langue de son choix, ce qui justifie que l'animatrice se refuse à jouer les censeurs et à imposer une langue déterminée dans le débat :

[*liyahdar bel 3arbiya wula bel français wulabederdjawula en anglais ou en chinois ma neq-derchnqûllu a3lah (...)* il est libre /*jahdarkimaih*ab/]

« ... celui qui parle en arabe, en français, en derja, en anglais ou en chinois, je ne peux lui dire pourquoi (...), il est libre, il parle comme il veut... ».

Le second convoque les réalités historiques et sociales du pays [*el waqe3 fi bladna*] qui ont conduit à la pluralité linguistique. En guise d'illustration de cette pluralité, elle donne d'abord l'exemple des

4. Des débats semblables se déroulent aussi dans d'autres villes du pays.

5. Première chaîne privée de télévision berbérophone.

6. Dans les conversations quotidiennes, on entend régulièrement : [*yahdar bel français*] « il parle en français ».

francophones habitués à s'exprimer en français et en dessine le profil, soit celui de personnes d'un certain âge qui ont étudié en français, qui travaillent en français :

[*nâskbârqrawen français/même fe l djâmi3a qrawen français/u xedmuen français/mwalfini-hadruRêen français*].

« Des personnes âgées qui ont étudié le français, même à l'université, ils ont étudié le français et ils ont travaillé en français, ils sont habitués à ne parler qu'en français... ».

Elle évoque, ensuite, second exemple, le cas d'un intervenant qui, lors d'un débat précédent, a pris la parole en kabyle (variété diatopique de tamazight). Elle explique qu'elle « n'a rien compris » à ce que l'intervenant disait, mais que cela « lui a plu ». Cette appréciation un rien fantasque, mais surtout bienveillante, suivie, en outre, de la formule [*u ma fihawalu*], « il n'y a rien de grave », provoque le rire de l'assistance, éloigne le risque de conflit, permet au débat de reprendre dans la sérénité :

[*mafhamtwalu u 3adjebni l 7âl u ma fihawalu* (rires) non, mais c'est vrai/*ma dabiya ana net3alem el qbayliya*]

« Je n'ai rien compris et cela m'a plu et ce n'est pas grave, non, mais c'est vrai, moi j'aimerais bien, moi, apprendre le kabyle... »

Viennent ensuite des considérations sur la politique linguistique et culturelle du pouvoir qui, selon l'animatrice, a privé les Algériens de leur identité amazighe alors que celle-ci est le bien de tous, amazighones et arabophones : [*la culture amazighe hiya nta3na kamel*], « la culture amazighe est à nous tous ».

L'analyse de ces quelques éléments de discours montre que les représentations linguistiques des locuteurs qui participent à ces deux interactions vont dans le sens d'une disposition positive, favorable à l'égard de la pluralité linguistique et à l'égard des langues derja et tamazight.

4. Hiraq et pratiques plurilingues

L'affichage urbain des grandes villes avec ses enseignes, publicités, graffitis, etc. a habitué, éduqué peut-être, les citoyens – bien plus, sans doute, que l'école – à la pluralité des langues⁷. Arabe standard, derja, français, anglais, tamazight, italien, s'inscrivent sous forme de marques, messages commerciaux et informatifs dans l'espace de la ville et dans l'imaginaire linguistique des citoyens.

Le plurilinguisme prend, dans le *hiraq*, une autre dimension : on assiste à travers les slogans oraux et écrits, à travers les chants et poèmes, à un véritable festival des écritures et des langues. Locuteurs

7. V. Laroussi, Foued, Mabrou, Abdelouahed et Morsly, Dalila (dir.) à paraître, *Alger, Casablanca, Tunis. Quand le plurilinguisme s'écrit dans les métropoles du Maghreb*, Éditions Lambert Lucas, 2022.

et scripteurs jouent de différentes langues, de l'accumulation ou de la juxtaposition de ces langues comme si exprimer des revendications en plusieurs langues conférerait plus de force à la parole contestataire. C'est ce que laisse entendre une pancarte qui décline [*bi kulluRât el 3alam*], « dans toutes les langues du monde », le slogan : « Non au 5^e mandat ». Cette formulation [*bi kulluRât el 3alam*] placée sur la première ligne de l'affiche est, bien entendu, plus symbolique qu'effective : elle veut signifier la vigueur du refus.

Le nombre de langues dans lesquelles les slogans sont écrits ou criés est assez conséquent. L'éventail est constitué par :

- Les langues premières ou maternelles parlées par la majorité des locuteurs : derja et tamazight. Ces deux langues peuvent aussi jouer le rôle de langues véhiculaires : derja pour la communication entre berbérophones et arabophones ou entre berbérophones parlant différentes variétés (Dourari, 2003) ; tamazight pour la communication entre amazighophones, mais aussi entre amazighophones et arabophones : cette configuration n'est pas fréquente, mais elle prend de l'ampleur avec les mariages entre arabophones et amazighophones, avec les jeunes arabophones qui, au contact d'amazighophones, apprennent et parlent tamazight.
- Les langues étudiées dans le cadre des cursus scolaires et universitaires : arabe standard, français, anglais, et dans une moindre mesure, espagnol, italien, russe.
- L'utilisation de l'anglais, de l'italien ou de l'espagnol est peut-être aussi favorisée par les réseaux sociaux et par les chansons et slogans diffusés dans les stades par les supporters⁸ des équipes de football.

Les trois configurations, unilinguisme, bilinguisme et plurilinguisme, sont exploitées pour la production de slogans. Les langues actualisées dans ces configurations font l'objet d'emplois exclusifs, un slogan/une langue, ou d'emplois concurrentiels. Deux langues ou plus se juxtaposent alors ou alternent au sein d'une même revendication.

Les slogans suivants relevés à l'oral ou à l'écrit présentent des exemples d'emplois exclusifs :

- Français : « *Y'en a marre, y en a marre de ce pouvoir, y en a marre...* »
- Anglais : *We need Government not a mafia*, « Nous avons besoin d'un gouvernement, pas d'une mafia ! »
- Tamazight : [*adnawi adnawi adnawi tilleli*], « Nous gagnerons la liberté ! »
- Arabe standard : [*ech cha3b yurîdlistiqîlâ*], « Le peuple veut l'indépendance ! »
- Derja : [*yatna7aw gâ3*], « Qu'ils dégagent tous ! » (écrit tantôt en graphie arabe, tantôt en

8. Les supporters des équipes de football qui, depuis longtemps, transforment les stades en agora politique pour la dénonciation en diverses langues des pratiques de corruption et d'intimidation des responsables du pouvoir, jouent un rôle déterminant dans l'organisation et l'animation des marches.

graphie latine).

Grâce aux emplois concurrentiels, les locuteurs-scripteurs confèrent à leurs productions différentes fonctions communicatives ou stylistiques : une fonction d'efficacité quand un même contenu revendicatif est exprimé en plusieurs langues juxtaposées, une fonction d'intensité quand l'accumulation de plusieurs langues permet de formuler plusieurs revendications simultanément. Efficacité, intensité, insistance caractérisent aussi les slogans qui recourent à l'alternance. Les jeux humoristiques et poétiques reposent souvent sur l'alternance entre deux ou plusieurs langues. Ci-dessous, les pancartes 1 et 2 présentent des exemples d'emplois concurrentiels pour un même contenu. Dans l'exemple 1, arabe standard, anglais et français affirment que « la révolution de novembre n'est ni un royaume ni une fédération ». Dans l'exemple 2, la revendication de liberté est exprimée par deux mots juxtaposés [*el-hurriya*] (arabe standard et derja) et [*tilleli*] (tamazight) signifiant tous deux « liberté ». La pancarte 3 affiche un exemple d'alternance entre français et derja qui exprime une même revendication : 4 juillet (français) + *man votouch* (derja + emprunt au français « vote », intégré à derja) « 4 juillet, nous ne voterons pas. »

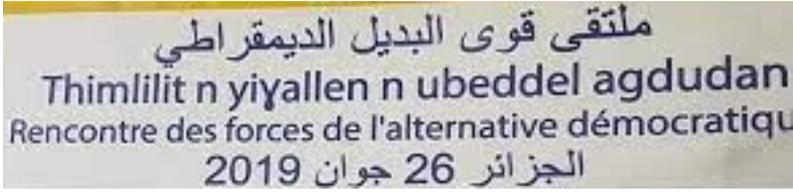
		
<p>1. Un slogan, trois langues, arabe, standard anglais, français</p>	<p>2. Un slogan, deux langues, arabe (standard ou derja) tamazight</p>	<p>3. Alternance : français/derja</p>

Cette pluralité de langues s'accompagne d'une pluralité de graphies : alphabet arabe pour l'arabe standard, derja, français et tamazight ; alphabet latin pour derja et tamazight ; tifinagh pour tamazight.

On peut parler d'effervescence langagière qui, née de la conjugaison de voix en quête d'un changement de système politique, se pratique et s'installe dans la durée : commencé en février 2019, le *hirak* se poursuit encore en 2021. Le signe que des mutations idéologiques sont en cours, peut se percevoir dans les pratiques plurilingues décripées, voire jubilatoires, qui apparaissent dans les interactions quotidiennes, mais aussi dans les situations de communication plus formelles, au niveau des écrits, de la parole, des discours, des poèmes et chansons politiques qui s'inventent et se diffusent dans l'espace et le temps du *hirak*.

Les rituels de salutations, par exemple, se développent dans toutes les langues constitutives du plurilinguisme algérien, selon le schéma : arabe standard et/ou derja, tamazight et/ou français. Zoubida Assoul, membre du collectif d'avocats qui défend les prisonniers politiques, présidente de l'Union pour le changement politique (UCP), ouvre une réunion de son parti en saluant en arabe et en tamazight : [salam u a3likum] + [azulfelawen] ; de même Louisa Hanoun, présidente du Parti des travailleurs, adresse à l'assistance venue l'écouter des salutations en arabe et en tamazight : [Sba7 el xer] + [azulfelawen]. Karim Tabou, porte-parole de l'Union démocratique et sociale (UDS) et figure emblématique du *hirak*, salue, au début d'une conférence de presse, en arabe, en tamazight et en français : [salam u a3likum] + [azulfelawen] + bonjour tout le monde. Ce mode plurilingue de salutations semble devenir la règle : il est adopté par les militants, les responsables de partis, les activistes en ligne qui soutiennent les luttes du *hirak*, les journalistes des chaînes de télévision non gouvernementales, etc.

Le second aspect de ces pratiques plurilingues est constitué par les dispositifs écrits mis en œuvre à l'occasion des rencontres publiques organisées par les partis de l'opposition, par des associations sympathisantes du *hirak*, etc. Les logos, les noms des partis ou associations, la thématique des rencontres sont rédigés et écrits sur les affiches et banderoles en arabe, en français, en tamazight :

	
<p>4. Affiche de RAJ (Rassemblement Actions jeunesse)</p>	<p>5. Affiche du CNLD</p>
	
<p>6. Affiche du PAD (Pacte pour l'alternative démocratique)</p>	

Finalement, la prise de parole, au sein des manifestations, dans les forums, dans les *interviews* et entretiens médiatiques, dans les discours politiques, se déroule, le plus souvent, en alternance codique. Des séquences discursives en arabe standard ou derja, en français et en tamazight pour les locuteurs qui ont la maîtrise de cette langue, se succèdent. Les glissements entre derja et arabe standard sont constants de même que les emprunts lexicaux et syntagmatiques au français.

Alors que, jusqu'ici, le champ de la presse papier et de la presse électronique se divisait en trois catégories, journaux arabophones, journaux francophones, journaux berbérophones⁹, les nouveaux médias électroniques adoptent de nouvelles pratiques : des articles en arabe côtoient des articles en français, et même en anglais.

5. Conclusion

Il est sans doute téméraire d'affirmer qu'avec ou grâce au *hirak*, des évolutions sont en cours au niveau des représentations et idéologies linguistiques. Les nombreux « peut être », « semble-t-il » qui émaillent ce texte veulent signifier que ce n'est pas sans une certaine prudence que j'avance ces observations. Il n'est pas simple de percevoir, dans le temps court, des évolutions idéologiques. Même si le *hirak* dure, on ne peut dire, aujourd'hui ce qu'il représentera à l'échelle de l'histoire du pays. Mais, la contestation radicale et pacifique du système politique actuel se veut d'abord une quête de liberté d'expression politique qui ne saurait se réaliser sans la liberté de s'exprimer dans les langues de son choix. Les extraits d'interaction et les exemples de pratiques linguistiques analysés ci-dessus montrent un plurilinguisme « tranquille » : arabe standard et français sont les composantes évidentes des répertoires ; derja et tamazight gagnent de nouveaux espaces de communication oraux et écrits, signe que leurs locuteurs rejettent la péjoration/minorisation de leurs langues premières.

9. Ceux-ci, peu nombreux, sont toujours l'objet d'interdits de parution. *Tighremt* a été suspendu au 5^e numéro en mars 2020.

Bibliographie

- Djegloul, Abdelkader (1988), « La formation des intellectuels algériens modernes, 1880-1930 », *Lettrés, intellectuels et militants en Algérie 1880-1950*, Alger, Office des publications universitaires (OPU), p. 3-29.
- Dourari, Abderrezak (2003), *Les malaises de la société algérienne*, Alger, Casbah éditions.
- Grandguillaume, Gilbert (2003), « La francophonie en Algérie », *Francophonie et mondialisation, Hermès, La Revue*, n° 40, p. 75-78.
- Mélia, Jean (1919), *La France et l'Algérie*, Paris, Plon.
- Messaoudi, Alain (2015), *Les arabisants et la France coloniale. 1790-1930*, Lyon, ENS Éditions.
- Sarrauton, Henri (de) (1891), *La question algérienne*, Oran, Imprimerie P. Perrier.
- Trolliet, É., (1896), *Bulletin de l'enseignement des indigènes de l'Académie d'Alger* (BEIAA), Alger, A. Jourdan.

Transcription

Pour la lecture de cet article, les conventions adoptées pour les exemples en arabe ou en tamazight ont été simplifiées. Lire : le graphème **r** représente le sonet graphème **ر** de l'arabe.

- r ; ر ; 3 ع ; R ع
- q ق ; g ف
- H ح ; x ع ; h ه